

Définitions comptables des indicateurs des fiches financières des départements

Par "crédit net", on entend le crédit - le débit des opérations budgétaires aux comptes mentionnés (annulations déduites).

Par "crédit", on entend le crédit des opérations budgétaires aux comptes mentionnés (annulations déduites).

Les opérations budgétaires d'ordre, lorsqu'elles ont pu être identifiées, ne sont pas prises en compte pour les indicateurs retraçant des opérations réelles.

Libellé	Définition M52
Produits de fonctionnement totaux	Crédit net classe 7
<i>Produits de fonctionnement réels</i>	crédit net classe 7 (sauf 775, 776, 777, 78)
Impôts directs	crédit net 731
Autres impositions	crédit net 73 sauf 731 et 739
Dotations globale de fonctionnement	crédit net 741
Dotation générale de décentralisation	crédit net 746
Attributions de péréquation et de compensation	crédit net 7483
Charges de fonctionnement totales	Débit net classe 6
<i>Charges de fonctionnement réelles</i>	débit net classe 6 (sauf 675, 676, 68)
Achats et charges externes	60, 61, 62 sauf 621
Charges de personnel	621, 631, 633, 64
Subventions et contingents	65
<i>dont contributions obligatoires et participations</i>	655, 656
<i>dont subventions</i>	657
<i>dont aides à la personne</i>	651
<i>dont frais de séjour et d'hébergement</i>	652
Charges financières	66
Ressources d'investissement totales	crédit classe 1 et 2 (sauf 11, 12) + crédit 39, 49, 59, 481, 454, 455, 458, 481
<i>Ressources d'investissement réelles</i>	Crédit 13 (sauf 139), 16 (sauf 1688, 169), 274, 275, 276 + 1022, 1025, 454, 455, 458 (sauf 269, 279, 166, 16449)+ crédit 775
FC TVA	crédit 10222
Subventions d'équipements reçues	crédit 13 sauf 139
Produits des cessions d'immobilisations	Crédit 775
Emprunts	crédit 16, sauf (165, 16449, 166, 1676, 1687, 1688,169)
Recettes d'opérations pour le compte de tiers	crédit 454, 455, 458
Emplois d'investissement totaux	Débits classe 1 et 2 (sauf 11, 12) + débit 481, 39, 49, 59, 454, 455, 458
<i>Emplois d'investissement réels</i>	débit 20 (sauf 2044), 21, 23, 26, 27 (sauf 269, 279), 16 (sauf 16449, 166, 1688, 169), 454, 455, 458, 481 - crédit 236, 237, 238*
Dépenses d'équipement directes	débit 20 (sauf 2044), 21, 23 - crédit 236, 237, 238 *
Subventions d'équipement versées	débit 204 sauf 2044
Remboursements d'emprunts	débit 16, sauf (165, 16449, 166, 1676, 1687, 1688, 169)
Dépenses pour le compte de tiers	Débit 454, 455, 458

* le retrait des crédits 236, 237, 238 permet de corriger des opérations d'ordre sur le débit des comptes 20, 21, 23 afin de calculer le montant des dépenses réelles d'équipement

Libellé	Définition M52
Soldes d'épargne	
Excédent brut de fonctionnement	produits de fonctionnement courants réels (comptes 70 à 75) - charges de fonctionnement courantes réelles (comptes 60 à 65)
CAF	produits - charges de fonctionnement réels
CAF nette	CAF - remboursements en capital d'emprunts
Dette	
Encours de dette sur emprunts	Soldes créditeurs - soldes débiteurs des comptes 16 (sauf 165, 16449, 166, 1676, 1687, 1688)
Annuité de la dette sur emprunt	Remboursements en capital des emprunts + charges d'intérêts
Fonds de roulement et trésorerie	
Fonds de roulement en fin d'exercice	ressources stables - actif immobilisé brut
<i>Ressources stables</i>	<i>soldes créditeurs des comptes de classe 1 (sauf 11, 12, 1688, 19) et 2 (sauf 269, 279) et des comptes 39, 49, 59, 481, 454, 455, 458 + (crédit net 7 - débit net 6) + (soldes créditeurs - soldes débiteurs des comptes 11, 12, 19)</i>
<i>Actif immobilisé brut</i>	<i>Soldes débiteurs des classes 1 et 2 (sauf 1688, 11, 12, 19, 269, 279) et des comptes 39, 49, 59, 481, 454, 455, 458</i>
Trésorerie nette en fin d'exercice	trésorerie active - trésorerie passive
<i>Trésorerie active</i>	<i>soldes débiteurs des comptes de classe 5 (sauf 59)</i>
<i>Trésorerie passive</i>	<i>soldes créditeurs des compte de classe 5 (sauf 59)</i>